

Compte rendu du 2ème Conseil d'école de la maternelle de Longvilliers – 9 mars 2018

Membres présents : Monsieur Allès Maire de LONGVILLIERS et président du SIE
Mme Masson, représentantes de parents d'élèves élues
Mme Tanguy, représentante des parents d'élèves suppléante
Mmes les enseignantes : Mme Da Gloria et Mme Mabit
Mme Midonet, DDEN

Membres absents excusés :

Monsieur Lambert maire de ROCHEFORT EN YVELINES
M. Rennesson, IEN de Chevreuse
Mme Barrès : représentantes de parents d'élèves élues
Mme Perret : représentante de parents d'élève suppléante

séance ouverte à 18 h 30

Présentation de notre nouvelle DDEN (déléguée départementale de l'éducation nationale): Mme Midonet. Sa mission est d'aider l'école auprès de l'inspection de circonscription ou de la mairie.

I – Rentrée 2018/2019

- Prévision des effectifs : il est prévu, pour la rentrée prochaine, 34 élèves : 13 PS / 11MS / 10 GS
Pour le moment, les structures de classes ne sont pas prévues. Elles ne seront décidées que lorsque les effectifs réels seront connus.
- Inscriptions en PS : Les parents ayant des enfants nés en 2015 doivent, dans un premier temps, se rendre à la mairie de Rochefort en Yvelines avec le livret de famille et un justificatif de domicile afin de procéder à l'inscription scolaire de leur enfant. La directrice organisera une ou deux matinées d'inscriptions à l'école maternelle où elle recevra tous les parents des futurs PS en même temps. La date sera affichée sur la porte d'école maternelle. L'information sera transmise aussi en élémentaire pour affichage. Les dossiers administratifs seront distribués ce jour-là puis à rendre rapidement à l'école maternelle (en mains propres ou dans la boîte à lettre dans une enveloppe).
- Les rythmes scolaires : M. L'inspecteur d'Académie a accepté la demande faite par le SIE, soutenue par les parents et les enseignantes, concernant le retour à la semaine de 4 jours. Les horaires acceptés, pour la maternelle, seront les suivants : 8h30-11h30 13h20-16h20 les lundis, mardis, jeudis et vendredis.

II- Travaux effectués

La commission sécurité avait émis un avis défavorable sur l'école en octobre dernier. Le SIE a donc procédé à tous les travaux nécessaires.

- pose de portes coupe feu à l'étage
- pose de ferme porte sur les portes des espaces de rangement
- dégagement des issues de secours
- vérification de toutes les installations : électricité, chaufferie ...

Mme Da Gloria est maintenant en possession du registre sécurité à jour.

Reste la commission à refaire passer mais nous sommes en attente du retour de Mme Charreteur de son congé de maladie. Mr Allès informe qu'il manque juste un rapport qui devrait arriver.

III- Sécurité à l'école

- **PPMS** : Un nouvel exercice de PPMS aura lieu mardi 13 mars dans la journée. Nous ne connaissons ni le type de PPMS ni le scénario. Ce PPMS sera piloté par la DSDEN.
Rappel des différents types de PPMS : Intrusion malveillante (se cacher/s'enfuir) et risques majeurs industriels ou naturels (confinement/éloignement des fenêtres et toits).
- **Exercice incendie** : le dernier exercice a eu lieu le 26 janvier. Les enfants ont très bien réagi au signal, ils sont sortis en moins de 2 min. L'alarme a parfaitement fonctionné.

IV- Bilans financiers

- **Budget SIE** : Tout le budget n'a pas été dépensé. Il restait en décembre 147,63€ sur les 2475€ alloués par le SIE. Ce budget a servi à l'achat de matériel de fonctionnement, de cartouches d'encre pour les classeurs de réussite et de suivi des élèves et de nouveaux vélos.
Le prochain budget va être voté par le SIE. Nous le saurons pour avril. Mr Allès informe qu'il sera revu à la baisse du fait de la baisse des subventions.
- **Budget OCCE** : A ce jour, il y a 2261,51€ sur le compte de la coopérative scolaire. Les fonds proviennent :
 - du don des amis des écoles : 2124€ que nous remercions grandement
 - de la vente des photographies : 279€
 - du restant de l'an dernier : 501,19 €

A ce jour, les fonds de la coopérative scolaire ont servi : à l'achat de matériel de jeux pédagogiques, à la sortie sur les bateaux parisiens, aux chocolats de Noël, au spectacle de décembre, aux ateliers de Noël, à l'intervention de l'infirmière scolaire auprès des MS sur l'hygiène des mains et à l'achat de matériel de motricité.

Le restant servira pour financer la sortie à Thoiry et de petit matériel.

V – Manifestations et sorties

- Nettoyage des abords de l'école : 27 septembre
- Sortie en forêt : 4 octobre
- Sortie bateaux parisiens : 14 novembre
- Ateliers de Noël : 8,11 et 13 décembre. Merci aux parents volontaires qui nous ont aidés.
- Spectacle de Noël : 6 décembre.
- Fête de Noël : 16 décembre. Merci aux AME. Les enseignantes étaient ravies.
- Intervention SICTOM : 8 mars : tri des déchets pour les MS et GS

A venir :

- Sortie Thoiry : 3 avril.
- Sortie en forêt : printemps
- Balade pique-nique : été

VI : Rappel règlement intérieur

Mme Da Gloria souhaite faire un rappel concernant 2 point du règlement intérieur de l'école :

- **la ponctualité du matin** : il est rappelé que l'accueil à l'école s'effectue entre 8h20 et 8h30. Les apprentissages commencent dès l'entrée en classe et plus le temps d'accueil est long moins les enseignantes sont disponibles pour les enfants. De plus, nous demandons aux parents qui auraient besoin de nous parler de prendre rendez-vous ou de nous faire passer l'information par écrit. Le temps de réponse à la porte le matin est du temps en moins pour les enseignantes auprès des enfants.
- **Les objets personnels** : Certains enfants arrivent à l'école avec des objets personnels (jouets) ou des bijoux. Nous demandons à ce qu'ils restent à la maison afin d'éviter toute détérioration, perte ou vol. Les enseignantes ne peuvent en aucun cas être tenue pour responsable. De plus, les colliers sont interdits à l'école afin d'éviter les risques d'étranglement.

VII : Questions des parents :

Garderie Hirondelle : Les déléguées de parents d'élèves remercient le SIE d'avoir repris la garderie. Les parents délégués demandent s'il y aurait une possibilité d'avoir plus de flexibilité au niveau des tarifs, c'est à dire de proposer un tarif partiel : avoir comme l'Hirondelle, un tarif exceptionnel (1 fois de temps en temps), un tarif semaine complète et surtout un mi-tarif.

M. Allès informe que la décision de faire un demi tarif doit être vue. Mme Masson a demandé à ce que les parents soient tenus au courant dans un délai raisonnable. Les autres tarifs sont restés les mêmes. M. Allès explique que le paiement se fait en fin de période (à chaque vacance).

Problème publicité à l'école : Des flyers ont été distribués pendant le temps de cantine. Mme Da Gloria informera Martine et les agents de cantine que la décision du conseil d'école a été prise de ne plus distribuer les flyers donnés par la société Convivio et tout autre intervenant.

Cantine : Le SIE est remercié par les parents pour avoir accepté de prendre l'avis des parents délégués pour le prochain cahier des charges. Cependant, les parents délégués, souhaiteraient être certains que leurs avis soient véritablement pris en compte.

Commission cantine : les parents souhaitent que cela soit mis en place l'année prochaine.

Mme Masson transmet à M. Allès des documents sur les plats en inox afin de supprimer les barquettes en plastique car Convivio le fait dans d'autres communes. M. Allès précise que la société Convivio peut tout faire mais que cela engendre des frais. Les parents délégués demandent à ce que cela soit vérifié, d'avoir des éléments concrets.

Résultat du sondage : 32 parents sur 34 de la maternelle sont d'accord pour que la cantine soit améliorée.

M. Allès fait part de sa colère vis à vis de ce sondage qui divulgue, dans son texte, des informations erronées (repas trop gras, trop salés, trop sucrés) et rappelle que tout ce qui touche les enfants est homologué et contrôlé. Les parents s'excusent de ce mot qui a pu être mal interprété.

Suite à l'indignation de M. Allès, les enseignantes demandent à ce que le point cantine ne soit plus abordé pour cette année lors du conseil d'école afin de faire retomber les tensions.

Question sanitaire : Béatrice étant en arrêt de maladie, les parents demandent si le volume horaire au niveau du nettoyage est toujours le même. Mme Da Gloria informe que Béatrice est bien remplacée et que les heures de Martine du samedi matin sont récupérées par Christelle.

Une question concernant l'hygiène vis à vis des évier est soulevés par les parents délégués. Mme Da Gloria informe qu'un évier est réservé à la vaisselle et un au nettoyage du matériel.

Neige : Les parents notent que la commune de Longvilliers a été extrêmement bien dégagée lors de l'épisode neigeux, mettant en sécurité les enfants et parents.

Date du prochain conseil d'école : vendredi 8 juin à 18h30

Séance levée à 20h00

Elise DA GLORIA

Présidente du Conseil d'Ecole et secrétaire de séance